N°169
Septembre Octobre 2018

Bimestriel du PAS 38 Udas

Udas
Union Des Alternatives Syndicales

Pour une Alternative Syndicale

ÉditO

Le PAS38 a besoin de toi pour résoudre le problème mathématique de la rentrée (proposé par Jean-Michel BLANQUER) :

Sachant qu'à la rentrée 2018, il y a 50 000 élèves de plus dans le secondaire et 36 000 de moins dans le primaire ; sachant que 2 600 postes d'enseignants vont être supprimés dans le secondaire et 1 900 créés dans le primaire ; sachant que 400 postes d'administratifs et 600 postes d'enseignants du privé seront également supprimés : combien de postes vont être créés en tout ?

Temps imparti pour répondre : 30 sec.

Cadre pour tes réflexions (sans copier sur tes camarades !) :

Réponse : 0. (1 900 - 2 600 - 400 – 600 = - 1 700) Il y aura donc 1 700 postes supprimés.

En tant qu'expert en mathématiques, tu as dû repérer les données inutiles sur les effectifs d'élèves à la rentrée 2018 ;-)
Toutefois, ces données nous apportent un éclairage intéressant sur l' illogisme du raisonnement neuroscientifique de Jean-Michel BLANQUER.

Le PAS38 dénonce ces calculs alambiqués (suppressions de postes déguisées).

Il a donc interviewé Jean-Michel BLANQUER (p.2) pour tenter d'en apprendre un peu plus sur ce personnage étonnant qui, lui, compte bien rester à la tête de l'Education Nationale.

POUR NOUS JOINDRE

06 69 11 11 49
07 69 31 26 69
OU
pas38@wanadoo.fr
OU
BP 101
38001 Grenoble CEDEX 1
OU
www.udas.org

Une interview exclusive de JM Blanquer en p.2 !

journal infos Ecoles

Jean-Michel Blanquer : "Je reste !"

En exclusivité le ministre de l'Education Nationale répond à notre envoyé spécial du PAS 38 – UDAS.
Toute ressemblance avec des propos tenus récemment par une autre célébrité serait purement fortuite.

Jean-Michel Blanquer :

« Je me suis surpris à des moments à abaisser mon seuil d'exigence en parlant d'école de la confiance et du formidable travail mené par les enseignants, comme si je les estimais.

Je veux continuer de me mentir et de vous mentir (NDLR : voir encadré).

J'ai le sentiment que l'éducation n'est clairement pas la priorité de ce gouvernement puisque le nombre de postes baisse à nouveau mais je m'en tamponne puisque la vérité est ailleurs, dans la mise au pas (NDLR : voir encadré).
Là je me suis dit :
« C'est le moment de continuer ! »

Jean-Michel Blanquer, formidable bonimenteur !

« Apolitique issu de la société civile », c'est un pur technocrate des cabinets ministériels de droite. Les médias et les structures sur lesquels il s'appuie sont plus proches de l'extrême droite que de l'extrême centre. Ses mesures vont quasiment toutes dans le même sens, flattant les nostalgiques du tableau noir, des blouses grises et de la discipline militaire, les adeptes du « c'était mieux avant » ; Marine Le Pen ne s'y est pas trompée, encensant son travail au ministère …

Affirmant ne vouloir ni loi ni réforme profonde mais une évolution par des ajustements, des clarifications, des retouches, du pragmatisme professionnel, en réalité il modifie complètement l'esprit des programmes de 2015 en se précipitant aux antipodes de la pédagogie et de la transversalité, avec une conception très mécanique et parcellaire des apprentissages.
Il sort de son chapeau l'affirmation que semaine des quatre jours et demi et mauvais résultats à l'enquête internationale sur la lecture sont liés (conférence de presse de rentrée). Or :
-ce sont les conséquences de l'application des programmes de 2008 chers à Blanquer que l'étude a montré, les programmes de 2015 n'étant mis en œuvre que l'année de l'étude PIRLS en 2016 ;
-ce n'est pas le déchiffrage qui est faible mais la compréhension, l'argumentation et l'expression, tout ce qui est négligé par les programmes de 2008 ;
-la France est déjà championne des horaires consacrés aux matières dites fondamentales (français et maths). Tout ce que met en place le ministre va encore renforcer cette place exagérée : ajustements de programmes, poids des évaluations nationales de retour, qui ne portent que sur l'aspect le plus mécanique de ces « fondamentaux » (code, déchiffrage, numération, opérations), formation continue avec les animations pédagogiques exclusivement consacrées aux matières « fondamentales », recours aux neurosciences pour justifier les apprentissages rétrogrades, ce qui relève de l'arnaque intellectuelle … ;
-les chronobiologistes affirment tous que les élèves ont besoin de régularité et de journées équilibrées. Or le retour des quatre jours, qu'il a largement favorisé en laissant agir les collectivités locales et les conseils d'école le plus souvent pour d'autres raisons que l'intérêt des élèves, renforce le record français du plus faible nombre de jours de classe par an et les longs après-midis scolaires, peu propices aux apprentissages.

Le ministre prestidigitateur se présente comme un farouche défenseur des élèves des milieux défavorisés, grâce aux classes dédoublées de REP + et de REP, d'ailleurs non demandées. Mais les paillettes du magicien ne cachent pas le prix payé pour obtenir ces dédoublements, la dure réalité du terrain : effectifs plus lourds dans les autres classes de ces écoles et dans les autres écoles, où se trouve la majorité des élèves en grandes difficultés, aucun progrès côté réseaux d'aide (RASED), dont le rôle est pourtant essentiel, fin sans bilan des postes « plus de maîtres que de classes » pourtant très appréciés car offrant plus de souplesse. Par ailleurs, la destruction de la carte scolaire prévue ne fera que profiter aux élèves de milieux favorisés. La mise en place de Parcoursup écarte les lycéens fragiles des classes supérieures (les médias parlent du nombre élevés de ceux qui n'ont pas encore obtenu d'affectation, mais la plupart taisent le nombre effarant de ceux qui ont abandonné Parcoursup, coup de maître du grand magicien). La réforme du bac menace le caractère national du diplôme et le projet de réforme de l'offre des lycées va accentuer la concurrence, au détriment des petits lycées et des élèves les plus fragiles.
Et surtout la pédagogie transmissive très mécanique et vide de sens qui est soutenue par notre bonimenteur décourage la plupart des élèves issus des milieux défavorisés et les installe dans un statut de perdants, qui plus est en les culpabilisant, qu'ils soient dans des classes dédoublées ou pas. Le gavage des oies dociles et les évaluations couperets détruisent les vertus du temps long, des cycles, des pédagogies actives, de la coopération et de l'esprit critique, points forts des programmes de 2015 …

Le ministre donne l'impression de maîtriser les outils de communication à l'école en « interdisant » les portables, en activant la protection des données (RGPD) et en mobilisant l'informatique. Mais en réalité l'encadrement des portables était déjà prévu par la loi. La protection des données de l'Education Nationale est un marché de dupes puisque c'est l'Education Nationale qui, en organisant le fichage des élèves, se place délibérément hors-la-loi par rapport au droit et notamment à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, pourtant ratifiée par la France. Enfin l'informatique, dans les mains du ministre, sans moyens supplémentaires, vient renforcer l'industrialisation mécanique des apprentissages, de la transmission et du contrôle et perd son potentiel d'ouverture et de créativité …

Jean-Michel Blanquer, l'homme qui veut nous mettre enfin au pas !

Sans en avoir l'air, il prépare ni plus ni moins la destruction du statut de fonctionnaire et la fin du paritarisme. Primes aux résultats en REP + pour commencer puis salaires au mérite généralisés, recours croissant aux contractuels, retour revendiqué des suppressions de postes, multiplication des postes à profil, fin du mouvement contrôlé en CAPD (commission paritaire), fin des Commissions Hygiène Sécurité et Conditions de Travail aux décisions contraignantes pour l'administration : excusez du peu !

Le retour des évaluations nationales n'apporte rien ni aux élèves, sinon du stress, ni aux enseignants, qui n'ont pas besoin de tels protocoles industriels stupides pour évaluer leurs élèves et qui prennent le soin de ne pas stigmatiser les élèves en difficultés, surtout en début d'apprentissage. Ces évaluations nationales aux contenus très mécaniques ont en réalité pour buts :
-de casser la pédagogie et la créativité,
-d'évaluer les enseignants, les écoles et les établissements secondaires sur la base des « résultats »,
-de publier les « résultats » pour hiérarchiser écoles et établissements et les mettre en concurrence,
-d'instrumentaliser les parents d'élèves comme agents de la politique des résultats,
-d'enrichir le fichage des élèves de données sur les « résultats »,
-d'utiliser ces données comme outil d'évaluation des enseignants et de salaire au mérite, la valeur-clé étant les résultats attendus en fonction des catégories socio-professionnelles de l'école ou de l'établissement,
-d'utiliser ces données pour un pilotage technocratique, déshumanisé et autoritaire des enseignants.

Il s'agit bien de mettre au pas les enseignants, surtout ceux du premier degré, eux dont les directeurs ne sont pas encore supérieurs hiérarchiques. L'adjudant-chef Blanquer (derrière le bonimenteur se cache un militaire) va pouvoir s'appuyer sur un rapport parlementaire (http://www2.assemblee-nationale.fr/static/15/commissions/CAffCult/Communication%20Directeurs%20d'%C3%A9cole.pdf) réclamant un statut de directeur d'école et la création d'établissements du premier degré, en fusionnant maternelles et élémentaires (adieu au passage à la pédagogie d'épanouissement de la maternelle) et en faisant disparaître la spécificité des petites structures du rural (en les rattachant aux collèges ou en les supprimant) ou des quartiers.

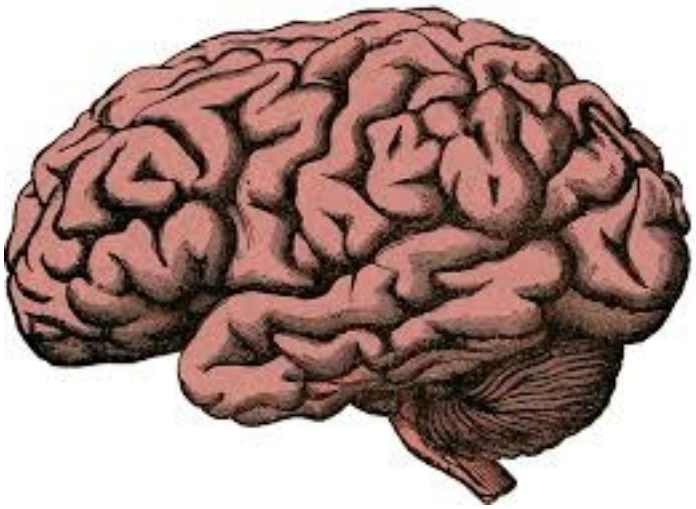

Contrairement à son ex-collègue de la transition écologique, notre ministre – bonimenteur – adjudant-chef n'a vraiment aucune raison de démissionner, d'autant plus que sa politique réactionnaire s'inscrit complètement dans la supercherie de Macron et de Philippe, ni de gauche ni de gauche, au service des riches, du CAC 40 et des créateurs de start-ups dans une compétition économique acharnée, où la seule liberté qui compte c'est celle des affaires. Bienvenue dans le grand marché de l'éducation !

La dure réalité de cet article (bonne rentrée quand même !) doit favoriser en contrepoids notre attachement à une école publique de l'émancipation, de la créativité et de la solidarité, dans de petites structures à dimension humaine, où le conseil des maîtres sans hiérarchie pèse de tout son poids. Servons-nous de ce qui reste de l'esprit des programmes de 2015 pour mettre en place un travail pédagogique d'équipe artisanal, centré sur des projets qui donnent du sens et un rôle actif aux élèves.
Face au rouleau-compresseur Blanquer, la détermination de centaines de milliers d'enseignants sera décisive, en conjuguant pédagogie et syndicalisme. Un syndicalisme ouvert, pour travailler avec les parents d'élèves et avec les autres secteurs professionnels.

Claude Didier

Adhésion / renouvellement d'adhésion

Prénom et NOM : .....
Tél (s) : .....
Courriel : .....@.....
Adresse personnelle : .....
C P : ..... Commune : .....
Etablissement d'exercice : .....
N° d'établissement : 038 - .....
C P : ..... Commune : .....

Vous êtes (entourez les mentions utiles) :

Instit	**Adjoint**	**Spécialisé**	**Stagiaire**
PE	**Directeur**	**2nd degré**	**Retraité**

Autre (.....) **Tps partiel (quotité : ..... %)**

Indice : ..... (en haut de votre bulletin de salaire)

En adhérant au PAS, vous recevrez un message pour choisir sur quelles listes de diffusion du PAS 38 et de l'UDAS vous souhaitez être inscrit (envoi de la Lettre aux adhérents, des PAS'Partout et Actualités pédagogiques par voie électronique). Vous recevrez le journal 5 fois par an à votre domicile.
Conformément à la Loi Informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité du RSI.
Date : ..... Signature :

ADHÉRER AU PAS 38

De l'indice à l'euro...
Vous multipliez votre indice par 0,25 pour obtenir le montant de votre cotisation annuelle.
Tps partiel : multiplier le montant obtenu par la quotité.
Dispo/c. parental/AE/PES/Retraité : 30 euros.
On peut encore régler sa cotisation par 1/2 ou 1/3.
Merci de bien vouloir communiquer toutes vos coordonnées.
La cotisation est valable 12 mois. Votre cotisation syndicale octroie un crédit d'impôt mais surtout favorise la vie et l'expression syndicales.

Chroniques de l'inclusion...

Cette année, nous avons l'intention au niveau du PAS de vous proposer cette chronique sur le thème de l'inclusion scolaire une fois par mois, et plus si les sujets ou l'actualité le nécessitent,

Alors, pourquoi une telle chronique ?

Parce qu'autour de l'inclusion scolaire, on entend souvent des situations de souffrance de la part d'enseignants du secteur ordinaire qui sentent qu'ils n'arrivent pas à apporter à l'enfant, inclus dans leur classe, ce qui lui permettrait de réellement progresser, qui sont parfois dépassés par des comportements qui parasitent l'ensemble du groupe classe et pour lesquels ils trouvent qu'ils n'ont pas les moyens de les gérer avec justesse, qui sont confrontés à des demandes de la part des enfants, des familles et de l'institution auxquelles ils ne peuvent répondre correctement....

Parce qu'au PAS, on a toujours milité pour une école où chacun pourrait trouver sa place quelles que soient ses capacités et ses difficultés. C'est pourquoi, l'inclusion scolaire telle que la définit le québécois Robert Doré, professeur à l'université du Québec à Montréal « le but premier de l'inclusion est de ne laisser personne à l'extérieur de l'enseignement ordinaire au départ... l'accent dans les écoles inclusives porte sur comment construire un système qui inclut et est bâti pour tenir compte des besoins de chacun... On ne cherche plus à aider seulement les élèves intégrés qui sont en difficulté; l'accent est élargi pour tenir compte des besoins de soutien de chaque membre de l'école (le personnel et tous les élèves) pour qu'ils réussissent dans le courant éducatif général... » pourraient être une magnifique aventure scolaire et sociétale et on sent qu'on en est très loin....

Parce que depuis toujours dans l'enseignement spécialisé, il y a un problème récurrent qui ne facilite pas notre tâche notamment auprès des familles : c'est le grand écart qui existe entre les textes régissant la scolarité des enfants « handicapés » et les moyens mis en face. Et ceci, qu'il y ait au pouvoir un gouvernement de droite ou de gauche, que l'on parle d'intégration ou d'inclusion.

Parce que enfin et surtout, les directives actuelles de notre hiérarchie confrontées à la réalité du terrain nous placent très régulièrement au cœur d'injonctions paradoxales qui peuvent nous faire perdre complètement le sens de notre travail quotidien.

Cette chronique est donc là pour s'interroger, pour s'informer, pour réagir, pour échanger si vous n'êtes pas trop le nez dans le guidon, pour témoigner de pratiques qui fonctionnent ou de celles qui dysfonctionnent, pour se rendre compte peut-être qu'on n'est pas tout seul à se poser les questions qu'on se pose, bref... pour garder du sens à nos pratiques pédagogiques et ne plus être prisonnier de ces injonctions paradoxales... thème de notre première chronique et à coup sûr, fil rouge de toutes les autres.

Emmanuelle Plazy

Retrouvez la première chronique de l'inclusion dans un prochain PAS'Partout (envoyé à toutes les écoles par mail).

SOMMAIRE

p.1 : Moi, je reste !
p.2 : Jean-Michel Blanquer : "Je reste !"
p.3 : Bulletin d'adhésion
p.4 : Chroniques de l'inclusion...

SITE DE DEPOT
P4
mo
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Pour une Alternative Syndicale
BP 101
38001 Grenoble CEDEX 1

INVARIANT n°1

L'enfant est de la même nature que nous

Il est comme un arbre qui n'a aps encore achevé sa croissance mais qui se nourrit, grandit et se défend exactement comme l'arbre adulte. L'enfant se nourrit, sent, souffre, cherche et se défend exactement comme vous, avec seulement des rythmes différents qui viennent de sa faiblesse organique, de son ignorance, de son inexpérience, et aussi de son incommensurable potentiel de vie, dangeureusement atteint souvent chez les adultes.
L'enfant agit, et réagit en conséquence, et vit exactement selon les mêmes principes que vous. Il n'y a pas entre vous et lui une différence de nature, mais seulement une différence de degré.

Célestin Freinet

"La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État."

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

N°169

Septembre Octobre 2018

Vos élus en CAPD

Denis Polère : Référent Emala / Trièves

Cécile Duchasténier : Adj Ecole Thévenon / La Tour du Pin

N°CPPAP : en cours de renouvellement
ISSN : 1150 - 4897
Dépôt légal : 3ème trimestre 2018
Directeur de publication : Christian Gerbelot-Legris
Maquetté par nos soins
Imprimerie : Vigny Musset REPRO
50, allée des Deux Mondes 38100 GRENOBLE